

Plan d'Action Sanitaire et Sociale MSA Haute-Normandie

2016
2020



Plan d'Action Sanitaire et Sociale MSA Haute-Normandie

2016
2020

contact@hautenormandie.msa.fr
www.msa-haute-normandie.fr

MSA Haute-Normandie

32, rue Politzer
27036 Evreux Cedex
tél. 02 35 600 600



20160801_pass / photos thinkstock / MRP MSA Haute-Normandie



Conduire le Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020 et l'évaluer

45
actions

4
axes

Objet

Le présent Plan met en lumière les engagements prioritaires de la MSA Haute-Normandie en termes d'Action Sanitaire et Sociale pour la période 2016-2020. Toutefois, dans un contexte socioéconomique en mouvance ce plan doit pouvoir évoluer et s'adapter.

L'évaluation du Plan d'Action Sanitaire et Sociale doit ainsi être intégrée au cadre des actions conduites. Cette démarche est nécessaire pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés et ajuster les modalités d'intervention. Elle doit permettre d'identifier les effets produits et tenir compte de l'évolution des besoins sociaux des populations du régime agricole.

Méthode

Selon le même modèle que l'élaboration du diagnostic, l'évaluation sera conduite de manière participative et pragmatique. Il s'agira :

- de fixer des indicateurs pertinents pour chacune des actions à mener,
- de définir un rythme d'évaluation prévoyant des étapes intermédiaires, un bilan annuel, ainsi qu'un bilan final,
- d'organiser une réflexion à partir des données recueillies, associant le service Action Sanitaire et Sociale, ses partenaires et, en fonction des thématiques, l'ensemble des services de l'entreprise concernés,
- de produire une analyse permettant d'identifier les résultats obtenus, les ajustements à opérer.

2016
2020



2016
2020

Plan d'Action Sanitaire et Sociale MSA Haute-Normandie

L'action sur les territoires ruraux

En complément des actions menées en faveur des adhérents du régime agricole, la MSA Haute-Normandie intervient sur les territoires ruraux. Dans une logique de Développement Social Local, elle contribue à mobiliser les ressources d'un territoire autour de projets visant à développer les services et les solidarités de proximité. Dans une logique inter-régime, elle collabore avec les autres acteurs de la protection sociale afin de déployer sur les territoires un certain nombre d'offres de services individuelles et/ou collectives, au bénéfice de l'ensemble de la population rurale.

Des interventions individuelles

Des prestations extra-légales

Des subventions

Des partenariats

Des interventions collectives

En proposant ce Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020 (PASS), les élus de la Mutualité Sociale Agricole Haute-Normandie confirment leur volonté de promouvoir un service de proximité destiné à répondre aux besoins sociaux de ses adhérents. Ils réaffirment leur engagement en faveur des solidarités au bénéfice des salariés et non salariés agricoles et des territoires ruraux.

Attaché aux valeurs fondatrices de la MSA, ce Plan porte également celles du Projet d'Entreprise :

- **Innovation** : l'Action Sanitaire et Sociale est force de proposition dans le développement de réponses sociales pertinentes.
 - **Solidarité** : l'Action Sanitaire et Sociale apporte son soutien aux adhérents en difficultés et contribue au développement de liens de solidarités sur les territoires ruraux.
 - **Engagement** : l'Action Sanitaire et Sociale agit dans son environnement pour la prise en compte des besoins sociaux spécifiques des populations relevant du régime agricole.
- Ce Plan est construit sur la base d'un diagnostic qui permet d'identifier les enjeux et de dégager les priorités de notre politique d'Action Sanitaire et Sociale en tenant compte de l'évolution des besoins et des réalités des territoires ruraux.

Il est conforme aux objectifs fixés par la Convention d'Objectifs et de Gestion 2016-2020.

Il se décline à travers quatre axes stratégiques :

AXE 1 : Soutenir les familles du régime agricole dans leurs parcours de vie et participer à l'équilibre entre les territoires.

AXE 2 : Agir en faveur des actifs du régime agricole confrontés à des difficultés socioéconomiques ou/et de santé.

AXE 3 : Accompagner les retraités du régime agricole dans leur avancée en âge et sur leurs territoires de vie.

AXE 4 : Positionner l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Haute-Normandie en tant qu'actrice de son environnement.

Si le cadre et les orientations sont ainsi fixés, il conviendra au fil du temps de veiller à l'adéquation des réponses aux besoins. Ainsi, la déclinaison des actions conduites et la nature des projets initiés pourront évoluer. Ce Plan ambitieux intègre toute la richesse des moyens d'intervention de l'Action Sanitaire et Sociale :

- La mobilisation des aides financières au bénéfice des adhérents et des partenaires locaux.
- La diversité des interventions individuelles et collectives que les travailleurs sociaux conduisent auprès des salariés et non salariés agricoles.
- La participation aux politiques publiques conduites sur les territoires ruraux, la capacité à accompagner des projets et l'expertise en matière de développement social local.

Cordialement.

Grégoire PETIT,
Président de la MSA Haute-Normandie



AXE 1 AXE 1 : Soutenir les familles du régime agricole dans leurs parcours de vie et participer à l'équilibre entre les territoires

A travers sa politique d'Action Sanitaire et Sociale, la MSA Haute-Normandie est porteuse d'un certain nombre de réponses en faveur des familles du régime agricole concernées par les évolutions sociétales, l'incertitude économique et l'insuffisance des offres de services de proximité. La MSA Haute-Normandie, au travers de ses dispositifs financiers et de ses actions d'accompagnement, soutient les familles du monde rural dans les domaines des relations familiales, de l'accueil des jeunes enfants et favorise l'accès à l'autonomie des jeunes.

Notre point de vigilance : Accorder une attention particulière aux adhérents en situation de handicap.

Cinq orientations, déclinées en 15 actions

- **Orientation 1 : Faciliter l'accueil de la petite enfance**
 - 1 - Faciliter l'accueil de la petite enfance par le versement de la prestation de service unique et la révision des aides à la naissance
 - 2 - Contribuer à l'amélioration de l'offre d'accueil afin de réduire les inégalités territoriales
- **Orientation 2 : Favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs**
 - 3 - Favoriser l'accès aux vacances pour les enfants et les familles
 - 4 - Favoriser l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes
 - 5 - Développer l'accès aux vacances pour les familles aux revenus les plus modestes
- **Orientation 3 : Soutenir la vie quotidienne des familles**
 - 6 - Faire face à des difficultés passagères, suite à un évènement déstabilisant
 - 7 - Adapter le cadre de vie aux besoins des familles
- **Orientation 4 : Favoriser la prise d'autonomie des jeunes**
 - 8 - Soutenir la scolarité
 - 9 - Soutenir les apprentis
 - 10 - Favoriser la mobilité
 - 11 - Soutenir l'entrée dans la vie active
 - 12 - Favoriser les projets innovants permettant aux jeunes de s'impliquer dans la vie sociale et professionnelle
- **Orientation 5 : Faciliter les relations familiales**
 - 13 - Favoriser la résolution des conflits familiaux
 - 14 - Promouvoir les besoins spécifiques des familles du régime agricole ou vivant sur les territoires ruraux, en termes de parentalité
 - 15 - Prévenir les difficultés socioéconomiques liées à la séparation

AXE 2 AXE 2 : Agir en faveur des actifs du régime agricole confrontés à des difficultés socioéconomiques ou/et de santé

Les actifs agricoles sont particulièrement touchés par un contexte économique difficile et marqué par des crises répétées. Dans cet environnement contraint, la fragilité financière, les problèmes de santé, peuvent rapidement entraîner des ruptures professionnelles, impacter le bien-être et la vie familiale des actifs agricoles, ou encore contraindre l'accès durable à un emploi. La MSA Haute-Normandie, en tant qu'actrice de la protection sociale du monde rural, se doit d'agir sur ces risques susceptibles d'affecter l'ensemble des actifs agricoles.

Notre point de vigilance : Renforcer les réseaux de partenariat en faveur des parcours d'insertion socioprofessionnels

Quatre orientations, déclinées en 13 actions

- **Orientation 1 : Soutenir les non-salariés agricoles en difficultés socioéconomiques**
 - 1 - Accompagner les Non Salariés Agricoles en difficultés socioéconomiques
 - 2 - Prévenir le suicide des Non Salariés Agricoles face aux situations de rupture
 - 3 - Lutter contre l'isolement des Non Salariés Agricoles
- **Orientation 2 : Soutenir les salariés agricoles en difficultés socioéconomiques**
 - 4 - Favoriser l'insertion des Salariés Agricoles en levant les freins à l'emploi durable
 - 5 - Faciliter la mise en oeuvre et la continuité des droits
 - 6 - Prévenir le suicide des Salariés Agricoles face aux situations de rupture
- **Orientation 3 : Préserver la santé des adhérents économiquement fragilisés**
 - 7 - Soutenir l'accès aux soins des adhérents économiquement fragilisés
 - 8 - Permettre la réalisation de soins spécifiques avec la mise en place de parcours de soins
 - 9 - Développer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics fragiles
- **Orientation 4 : Prévenir la désinsertion sociale et professionnelle liée à la maladie, à un accident du travail, au handicap**
 - 10 - Prévenir la désinsertion socioprofessionnelle liée à l'arrêt de travail
 - 11 - Favoriser la réinsertion professionnelle
 - 12 - Prévenir les situations de rupture liées à l'inaptitude
 - 13 - Soutenir les personnes atteintes de handicap et de maladies invalidantes

AXE 3 AXE 3 : Accompagner les retraités du régime agricole dans leur avancée en âge et sur leurs territoires de vie

A l'instar de la tendance nationale, le monde rural est marqué par un vieillissement des populations agricoles. Dans le même temps, le rôle des caisses de retraites dans la prévention de la perte d'autonomie s'est considérablement accru. La MSA Haute-Normandie en tant qu'actrice institutionnelle, met en oeuvre un certain nombre de solutions en faveur du maintien de l'autonomie de ses adhérents âgés. Elle agit en tenant compte des spécificités du monde rural, attaché à des valeurs d'autonomie et de solidarités locales.

Notre point de vigilance : Favoriser l'autonomie par les outils de communication numérique.

Deux orientations, déclinées en 11 actions

- **Orientation 1 : Prévenir la perte d'autonomie liée à l'âge**
 - 1 - Soutenir, par une participation financière, les personnes âgées fragiles ayant besoin d'un aide personnalisée pour rester à leur domicile
 - 2 - Soutenir, par une participation financière, les personnes âgées fragiles après une hospitalisation et ayant recours au service d'une aide ménagère pour rester à leur domicile.
 - 3 - Favoriser le maintien à domicile des retraités par une aide à la téléassistance
 - 4 - Accompagner les Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie
 - 5 - Favoriser le maintien à domicile des retraités en apportant des conseils à l'adaptation du logement.
 - 6 - Accompagner les situations de rupture afin d'éviter la perte d'autonomie
 - 7 - Favoriser le maintien de l'autonomie par le numérique
- **Orientation 2 : Maintenir le lien social et familial**
 - 8 - Soutenir les aidants familiaux sur les territoires ruraux
 - 9 - Accompagner le passage à la retraite des publics fragilisés, bénéficiaires de minima sociaux
 - 10 - Renforcer les liens de solidarités et lutter contre l'isolement des personnes âgées sur les territoires ruraux
 - 11 - Proposer des séjours accessibles aux personnes âgées afin de les aider à rompre l'isolement

AXE 4 AXE 4 : Positionner l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Haute-Normandie en tant qu'actrice de son environnement

Pour mener à bien ses missions, la MSA Haute-Normandie mène une politique d'Action Sanitaire et Sociale intégrée au guichet unique et dans une logique de complémentarité avec ses partenaires. Ainsi, le service Action Sanitaire et Sociale prend part aux actions de l'entreprise, à la dynamique des territoires, aux projets institutionnels et aux politiques publiques. Il est nécessaire de rendre lisible la participation active de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Haute-Normandie dans son environnement.

Notre point de vigilance : Développer une organisation territoriale des interventions sociales

Trois orientations, déclinées en 6 actions

- **Orientation 1 - Positionner l'Action Sanitaire et Sociale comme actrice du guichet unique**
 - 1 - Piloter la veille sociale dans l'entreprise
- **Orientation 2 - Positionner l'Action Sanitaire et Sociale comme actrice sur les territoires ruraux**
 - 2 - Formaliser des engagements réciproques avec un certain nombre d'acteurs des territoires ruraux
 - 3 - Soutenir les projets dont la MSA Haute-Normandie est partenaire
 - 4 - Participer à l'accompagnement, au développement de projets sur les territoires
- **Orientation 3 : Positionner l'Action Sanitaire et Sociale comme actrice institutionnelle**
 - 5 - Favoriser l'innovation sur les territoires ruraux afin de développer les réponses aux besoins des populations et l'équité entre les territoires
 - 6 - Etre acteur dans le pilotage des politiques publiques et institutionnelles du champ sanitaire et social